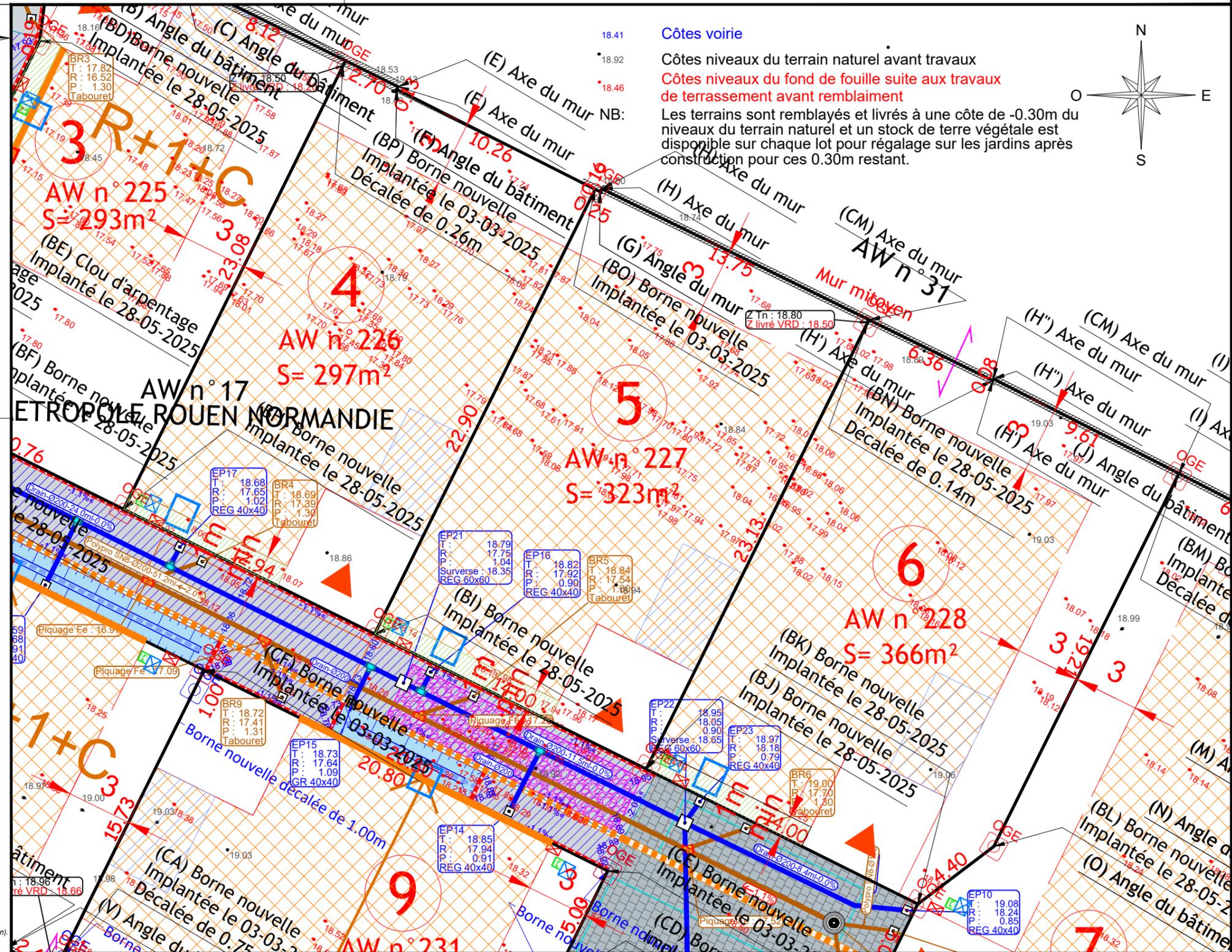
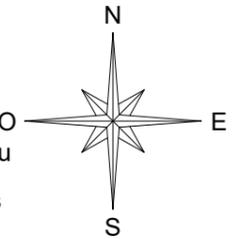
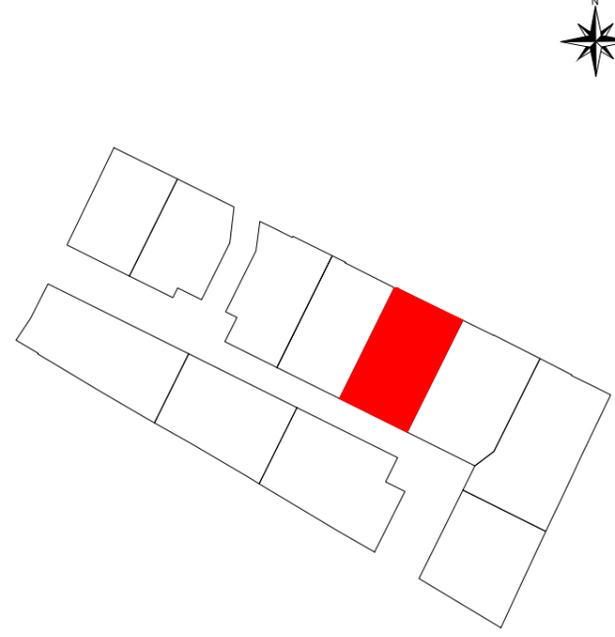


PLAN DE VENTE

5

S= 323m²
Référence cadastrale Après division :
AW n° 227

Plan de repérage
Sans échelle



Côtes voirie
Côtes niveaux du terrain naturel avant travaux
Côtes niveaux du fond de fouille suite aux travaux de terrassement avant remblaiement
NB: Les terrains sont remblayés et livrés à une côte de -0.30m du niveaux du terrain naturel et un stock de terre végétale est disponible sur chaque lot pour régalage sur les jardins après construction pour ces 0.30m restant.

LEGENDE

Légende :

- IMPLANTATION BATIE (complément aux règles du PLU)**
 - Alignement obligatoire
 - Sens de faitage obligatoire
 - ACCES AUX PARCELLES**
 - Implantation obligatoire des places de stationnement non closes 5x5m (entrée Charretière à la charge des acquéreurs)
 - Polygone d'implantation carport/garage
 - TRAITEMENT DES LIMITES / PAYSAGER**
 - Dispositif de traitement des limites de type 1
 - Dispositif de traitement des limites de type 2
 - Dispositif de traitement des limites de type 3
 - Jardin planté non clos largeur 1m minimum
 - TRAITEMENT ARCHITECTURAL SPECIFIQUE**
 - La façade devra présenter des ouvertures donnant sur l'espace public
 - Se référer au règlement écrit (pièce PA10 du Dossier de Permis d'Aménager) pour l'ensemble des précisions.**
 - AEP**
 - Branchement Ø19/25
 - Citerneau individuel
 - EAUX USEES**
 - Canalisation eau usée principal
 - Canalisation eau usée branchement individuel Ø160
 - Regard EU Ø1000
 - Regard de branchement
 - RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE**
 - Candélabre
 - RÉSEAUX MT/BT**
 - Branchement 4x35²
 - Coffret Cibe
 - Coffret Cibe grand volume
 - RÉSEAU FT**
 - Branchement (2042/45)
 - Chambre de tirage L2T
 - Regard 30X30
 - ASSAINISSEMENT EAUX PUVIALES**
 - Drain
 - Noue
 - Grille
 - Regard de branchement pluvial
 - Limite de constructibilité
 - Puits comblé par l'aménageur
 - Niveaux du terrain d'origine avant remblais
 - Borne nouvelle
- Les côtes de niveaux, la position des réseaux et des branchement sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux
Seul les plans de vente définitifs auront valeur juridique.
Les surfaces indiquées ne seront définitives qu'après bornage des lots
Il est recommandé aux acquéreurs de faire réaliser une étude géotechnique sur le terrain pour définir l'adaptation au sol de leur future construction (fondation).

Maître d'ouvrage
TERRES A MAISONS
Espace Leader
40 Rue Gustave Eiffel
76230 BOIS GUILLAUME

terres à maisons
AMENAGEUR FONCIER

Géomètre Expert

CALDEA
AGENCE EURE-ILE DE FRANCE :
26 Av. de l'île de France
BP 217
27202 VERNON Cedex
Tél : 02.32.51.55.39
E-mail : vernon@caldea.pro

CALDEA
Géomètres-Experts

Urbanisme

Atelier LD
1 Rue Georges Clémenceau
76230 BOIS GUILLAUME

atelier LD
Solutions innovantes pour l'aménagement du territoire

Echelle :
1/200

Planimétrie : RGF 93 / CC49 par méthode
Altimétrie : NGF / IGN 69 par méthode GPS

Référence CALDEA :
78663
18/06/2025